

[Text]

Mr. Mulder: That is the second amendment. A third amendment on clause 3 has been proposed, which is acceptable to our Department of Justice lawyers.

Senator MacDonald (Halifax): Yes.

Mr. Mulder: It is the one which says, "For use in Parliament" on it.

Senator Doody: I shall have a restless night thinking about concurring with Department of Justice lawyers, but there it is.

The Chairman: Does the clause carry?

Senator Doody: This is the third one under Article 3, page 2...

The Chairman: Yes.

Senator Doody: —where it states:

It is moved:

That the French version of clause 3 of Bill C-18 be amended by striking out lines 30 to 36 on page 2...

Is this the one that we are dealing with?

Mr. Mulder: Yes.

Senator Macdonald (Cape Breton): Is that acceptable?

Mr. Thacker: Yes.

The Chairman: Yes, from now on these are all accepted.

Senator Doody: Okay, the next one.

Hon. Senators: Agreed.

Senator Stewart (Antigonish-Guysborough): I will move that.

The Chairman: It is moved by the Honourable Senator Stewart:

That the French version of clause 3 of Bill C-18 be amended by striking out lines 30 to 36 on page 2 and substituting the following therefor:

«économique régional et que soit maintenu un équilibre entre les objectifs de rentabilité des liaisons de transport et ceux de développement économique régional en vue de la réalisation du potentiel économique de chaque région;»

Does the amendment carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried. Does the clause as amended carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

On page 3 again, it is moved:

That the French version of clause 3 of Bill C-18 be amended by striking out the word "abusif", line 11, page 3, and substituting therefor the word "indu."

Senator Doody: With respect, Mr. Chairman, I suspect that that has been examined closely by the lawyers on both sides

[Traduction]

M. Mulder: C'est le deuxième amendement. Un troisième amendement a été proposé à l'article 3 lequel a été accepté par les juristes du ministère de la Justice.

Le sénateur MacDonald (Halifax): Oui.

M. Mulder: C'est celui-là où l'on a inscrit «à l'usage du Parlement.»

Le sénateur Doody: Je devrais y penser bien longtemps avant d'être d'accord avec les avocats du ministère de la Justice, et pourtant.

Le président: L'article est-il adopté?

Le sénateur Doody: C'est le troisième à l'article 3, page 2...

Le président: Oui.

Le sénateur Doody: ... qui se lit comme suit:

Il est proposé:

Que la version française de l'article 3 du projet de loi C-18 soit modifiée en retranchant les lignes 30 à 36, à la page 2...

Est-il bien question de celui-là?

M. Mulder: Oui.

Le sénateur Macdonald (Cap-Breton): A-t-il votre approbation?

M. Thacker: Oui.

Le président: Oui, à partir de celui-ci, ils sont tous acceptés.

Le sénateur Doody: D'accord, le suivant.

Des voix: D'accord.

Le sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough): Je le propose.

Le président: L'honorable sénateur Stewart propose:

Que la version française de l'article 3 du Projet de loi C-18 soit modifiée en remplaçant les lignes 30 à 36, page 2, par ce qui suit:

«économique régional et que soit maintenu un équilibre entre les objectifs de rentabilité des liaisons de transport et ceux de développement économique régional en vue de la réalisation du potentiel économique de chaque région;»

L'amendement est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté. L'article, modifié, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Encore à la page 3, on propose ce qui suit:

Que la version française de l'article 3 du Projet de loi C-18 soit modifiée en remplaçant le mot «abusif», ligne 11, page 3, par le mot «indu».

Le sénateur Doody: Pardon, monsieur le président, je crois que les avocats des deux parties ont examiné de près la ques-